# N. CI.



# GAZETTE DE VARSOVIE

## DU SAMEDI 16. DECEMBRE. 1758.

*De Paris, le 17. Novembre.*

Qoique la saison ne soit guères propre à des descentes sur nos Côtes, il semble cependant qu'on ne juge pas encore à propos de faire revenir les Gardes *Françoises* & *Suisses:* Ces Troupes conservent toûjours les Quartiers, qu'on leur avoit assigné pour être prêtes à s'opposer à des entreprises de cette nature du côté de la *Flandre.*

Jl y a déjà du tems, que nous n'avons point de Nouvelles de l'*Amérique Septentrionale.* On n'est pas sans inquiétude à cet égard. La prise de *Louïsbourg*, vu la foiblesse de notre Marine, & la difficulté d'envoïer dans ces Quartiers-là des secours capables d'arrêter les progrès des *Anglois* leur donne un dégré de supériorité, dont, s'ils savent en profiter, nous pourrions bien nous ressentir.

On ne parle presque plus de nos Armées en *Allemagne*: Jl est vrai, qu'elles vont en Quartiers d'hiver. Le Duc de *Würtemberg*, qui leur a amené cette année six mille hommes de ses Troupes, lève actuellement un Régiment de Dragons & un d'Infanterie.

Jl se présente une Compagnie, qui propose l'établissement d'un Fonds pour le maintien d'une Marine suffisante. C'est jusqu'ici tout ce que l'on en sait; Mais il semble, que le Ministère juge le Projet digne de son attention.

*De Londres le 17. Novembre.*

Hier, il arriva un Exprès de la part de Mr. *Keith*, Ministre du Roi à la Cour de *Russie;* Mais on ne publie rien des Dépêches, qu'il a apportées. La Cour en avoit aussi reçu la veille d'*Allemagne* & de la *Haie*; Et l'on dépêcha le même jour un Courier à l'Armée des Alliés. Suivant les dernières Dépêches du Comte de *Bristol*, qui arrivèrent le 13. de ce mois, cet Ambassadeur a été parfaitement bien reçu à *Madrid.* Son Excellence assure, qu'on n'y pense pas le moins

du monde à s'écarter du ſiſtème de Neutralite, que l'on y a embraſſé. On eſt charmé ici de ces heureuſes diſpoſitions: C'eſt à la ſageſſe & à la ſaine politique de Mr. *Wall*, qu'l'on eſt redevable de la tranquilité, au moien de laquelle l'*Espagne* voit fleurir ſon Commerce & ſa Navigation; Mais ce qui lui merite de notre part l'encens le plus pur eſt ce qui nous échauffe contre les *Hollandois*. Tant qu'ils s'en tiendront à la Neutralité, il n'y a pas d'apparence que nous ſoions de leurs amis. Nos Ports ſe rempliſſent de plus en plus des Vaiſſeaux, qu'on leur prend. Cependant quelque plaiſir que nous faſſe la Neutralité des *Eſpagnols*, on ſe jette auſſi quelque-fois ſur leur Pavillon. Le Corſaire, le *Levrier*, arriva le 2 Octobre à la *Nouvelle-Yorck*: Jls s'étoit battu, à la hauteur de l'Ile de *Bermude*, avec un Vaiſſeau de 20 Canons, portant Pavillon *Espagnol*; Et le Capitaine *Richardſon*, ſon Commandant, avoit reçu pluſieurs bleſſures dans le combat.

On arrange dans le Cabinet les matières, qui feront, à l'ouverture du Parlement, l'objet de ſes déliberations. La choſe eſt délicate: Il s'agit des moiens de fournir à toutes ces grandes entrepriſes. Les Taxes ſont à un dégré, qu'on ne ſauroit penſer à les augmenter. Nos Fonds peu à peu ſe decreditent. La voie de la Négociation tombe en langueur. Les Manufactures deperiſſent, le Commerce s'eteint, & le Peuple s'appauvrit. Il n'y a que les Agioteurs, les Entrepreneurs, & les Corſaires, qui profitent; Mais leur proſperité, ruinant néceſſairement toutes les autres claſſes, doit auſſi trouver ſa fin, dès qu'elle n'aura plus d'aliment.

Il parut ces jours paſſés un Ecrit, dont l'Auteur debute par avouër, que *nous avons un Miniſtre, dont la riche éloquence, comme un torrent, renverſe tout ce que peut lui oppoſer la ſimple diverſité de ſentiment, ou l'eſprit de parti & de faction*. A ce pompeux éloge ſuccède immédiatement la reflexion, qu'*un flux de bouche & une volubilité de langue trop impétueuſe s'allient rarement, ou jamais, avec un jugement ſolide, diſtinct, & epure*: Ce que l'Auteur fortifie par l'expérience, qui démontre, que *là où ces deux qualités prévalent, l'entendement perd ſa force & l'eſprit ſa penétration*. L'affaire de *St. Caſt* lui paroit une preuve manifeſte du peu de diſcernement de celui qui a conſeillé au Roi de confier cette Expédition au Lieutenant-Général *Bligh*. Il a ſoin d'abord de s'aſſurer de la confiance du Public, en proteſtant que c'eſt l'amour de la vérité & la part ſincère qu'il prend au bonheur & à l'intérêt de la Patrie, qui le portent à l'inſtruire des cauſes de cet échec; Et tout de ſuite il ſe jette ſans miſericorde ſur le Commandant en Chef, & le dépouille de toutes les qualités réquiſes pour une affaire de cette importance. Après avoir emploié dix-huit pages à dégrader le Genéral *Bligh* ſur les Anecdotes que la Populace, *à ce qu'il dit lui-même*, lui a fournies, il l'acquite; Et, par une tranſition auſſi noble & auſſi bien entendue, que tout le reſte de ſon Ouvrage, il prouve que ce n'eſt pas à ce Général qu'on doit s'en prendre; mais que ſes bevues, ſa mauvaiſe conduite, & tout ce que l'échec nous a coûté doivent être mis ſur le compte de quelque autre dans un Poſte bien plus important & plus élevé.

*De la Haye le 23. Novembre.*

Le Mémoire, préſenté en dernier lieu à Madame la Princeſſe Gouvernante par les Deputés du Corps des Négocians d'*Amſterdam* & d'autres Villes de *Hollande*, étoit conçu en ces termes.

*Les Négocians de cette Province, qui pour la 3me. fois ont eu l'honneur d'obtenir Audience de V. A. R. ſe trouvent*

obligés de lui renouveller leurs plaintes au sujet des grands dommages que les Anglois continuent de causer à leurs Bâtimens & aux Effets, dont ils sont chargés. Les Députés prennent donc la liberté de rappeller à V. A. R. le souvenir: Que la primere fois que la confiance les engagea à avoir recours à son équité, leurs Principaux, qui avoient déjà bien lieu de se plaindre, prévoyoient dés lors la ruine totale de la Navigation & du Commerce: Que V. A. R. par égard pour ces raisons, promit gracieusement d'appuyer de sa puissante protection dans l'Assemblée des Etats la justice de leurs plaintes, & d'en faire même des remonstrances personnelles à la Cour Brit: pourvû que les griefs fussent dûment constatés par des preuves: Qu'aussitôt les Négocians de la Province dresserent des Listes du nombre des Vaisseaux qui avoient été conduits, ou dans les Ports, ou dans ceux des Colonies de la Grande-Bretagne, avec une spécification de la valeur des Marchandises & un détail des pillages énormes, par les Armateurs Anglois à bord de ces Vaisseaux; le tout accompagné d'attestations originales & dignes de foi: Que non content d'avoir respectueusement remis ces preuves incontestables à L. H. P. & en particulier à V. A. R. le Corps de Commerce prit la liberté de représenter par écrit & de vive voix combien il importoit au bien-être des Provinces de prendre des mesures propres à mettre fin à des déprédations si injustes, & à obtenir réparation de tant de préjudices: Que dans la seconde Audience, que V. A. R. voulut bien accorder sur des plaintes ulterieures, Elle déclara, que les dommages subséquens surpassoient ce qu'Elle en auroit pû croire: Que dans son étonnement Elle ajouta, en termes pleins d'une affectueuse cordialité, que si les choses continuoient de même, il en résulteroit la ruine de la chere Patrie, au bonheur de laquelle Elle prenoit beaucoup d'intérêt, comme la seule qu'Elle eût adoptée pour la sienne. Qu'Elle apporteroit tous les soins possibles à faire réparer les pertes du passé, qu'Elle employeroit le tems présent à concerter des moyens compatibles avec l'honneur de la République & avec l'avantage du Commerce, dont Elle seroit toûjours l'appui, & qu'Elle justifieroit par des effets réels la sincérité de ses promesses.

Que les Députez, de retour chez eux, firent rapport à leurs Principaux du succès de leur Commission; Que tous, également ravis & certains de voir bien-tôt les affaires changer de face, leur joye & leur attente avoient dégéneré en une amertume d'autant plus sensible, qu'ils se retrouvent aujourd'hui dans la nécessité d'importuner une 3me. fois V. A. R. par l'exhibition d'une Liste de 70 de leurs Navires, pris par les Anglois depuis ce tems-là; capture du prix de 13. millions de florins: Que ces Bâtimens ont été confisqués, partie dans les 3. Royaumes, partie dans les Colonies de la Grande-Bretagne & ailleurs, sous les prétextes les plus frivoles, au mépris de tout Droit, contre les regles de la justice & de la raison, ainsi que contre la téneur des Traités qui subsistent entre les 2. Nations: Qu'étant informé qu'il se négocioit un Accommodement avec le Ministere Brit: le Corps de Commerce s'étoit flatté d'obtenir par cette voye le dédommagement de pertes si considérables, mais qu'aucun Négociant n'en avoit encore retiré le moindre fruit jusqu'à présent.

Que l'on s'apperçoit avec douleur qu'au lieu d'augmenter, les esperances de protection diminuent de jour en jour: Qu'il est à craindre que le mal n'aille au contraire en empirant, & ne parvienne au comble: Que divers Vaisseaux de guerre, qui reviennent de leurs voyages dans les

*Ports de la République, y sont desarmés & congédiés, sans être remplacez par d'autres: Que ces entreprises illicites démontrent d'une maniere palpable, qu'elles ne peuvent que porter un coup mortel au Commerce en particulier, & à la Patrie en général: Que des milliers de personnes, riches & médiocrement aisées, tombent par là en décadence, & qu'à moins d'un prompt remede, non seulement les meilleurs Négocians, mais encore des fourmillieres de Marchands en détail ne pourront échapper à la ruine qui les menace: Que ce dépérissement occasionne déjà l'inaction de plusieurs centaines de Fabriques différentes, comme de Soyerie, de Rafinerie, de Teinture & autres, dont les Artisans & Ouvriers de toute espece languissent par conséquent dans l'oisiveté.*

*Que dès à présent (que sera-ce dans le cœur de l'Hyver ?) une foule de bons Bourgeois ne vit plus qu'aux dépens des Diaconies & des Hopitaux: Que le nombre de pareils nécessiteux accroit de jour en jour, tandis que les revenus des Maisons de Charité diminuent par les nombreuses distributions d'aumônes dont les Directeurs sont surchargés, & dont ils ne reçoivent en revanche aucunes de ces assistances ordinaires dans des tems plus heureux: Qu'il est naturel que chacun, qui prévoit sa perte, songe plutôt à sa propre conservation, qu'au soutien de ceux qu'un malheureux sort a déjà rendus dignes de compassion: Qu'ainsi l'épargne l'emportant sur la libéralité, l'on continue d'être sensible à l'infortune d'autrui, mais peu disposé à y apporter du soulagement: Qu'attentif d'un côté à tous ces desastres, de l'autre au bien du Négoce & de la Patrie, le Corps de Commerce a cru, qu'il étoit de son devoir d'exposer de nouveau & pour la 3me. fois à V. A. R. que si le redressement des griefs ne succède bientôt aux plaintes, il est à craindre qu'au cas que les Vaisseaux, que l'on attend de retour, viennent à être pris comme tant d'autres, l'impuissance ne force les Négocians à renoncer au Commerce.*

*C'est pour quoi ils ôsent, persuadés de la clémence de V. A. R. réclamer les promesses qu'Elle a daigné leur faire dans la seconde Audience; promesses si flatteuses pour eux si pleines de tendresse & d'attention, si affermies d'ailleurs dans leur esprit, qu'ils comptent encore d'en obtenir les effets. Aussi ils supplient très-humblement V. A. R. de vouloir bien concourir aux moyens nécessaires de sauver les sujets commerçans de la République d'une calamité parvenue au dernier période, & de faire attention que pour peu que l'on differe la restitution des Vaisseaux & de leurs chargemens, il ne peut que s'ensuivre le delabrement des uns & la détérioration des autres. Ils conjurent de plus V. A. R. d'interposer ses bons offices de maniere, que la Nation* Angloise *les dédommage des pertes immenses, qu'ils en ont souffertes, & s'abstienne d'en causer d'autres, au hazard d'entrainer la ruine totale de la République.* (Suite dans le Supplement.)

*AVERTISSEMENT.*

N'ayant après bien des recherches clandestines pû decouvrir un Vol fait le 7.9bre précédent, l'on avertit le Public, qu'il consiste dans une cassette, dans laquelle étoient renfermés des papiers de famille, des Patentes, deux boëtes d'encre de la Chine fine, du Carmin, de l'Outremer, quelques lettres de conséquence, une carte blanche, une obligation de 400 florins d'Allemagne, & beaucoup d'autres choses d'importance, ainsi qu'une croix d'ordre garnie de Topazes, le tout pouvant monter en valeur à 215. Ducats. Celui qui en donnera des indices certains doit s'addresser à M. *De Toux* de *Salvert* Mathematicien du Roi & Capit. comme proprietaire des dits effets, à côté de M. *Wasilewski* Apoticaire vis-à-vis le Palais de Mgr. le Grand Général de la Couronne, à Varsovie; il sera bien recompensé.

# N°. CI.
## SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
### DU 16. Decembre 1758.

*Suite de la Réponse de la Cour de Mecklenbourg.*

„La Quatrieme imputation, d'une intelligence avec la Couronne de „*Suede*, & des avances faites en grain à cette Couronne n'eſt pas „plus fondée que les autres. On prend tout le Pays à témoin du „contraire, & d'ailleurs la lettre du Gouverneur de la *Pomeranie* „*Suedoiſe* & la réponſe du Duc ſont en ſubſtance les mêmes, que „la lettre écrite par le Miniſtère *Pruſſien*, & la réponſe, qui y a „été faite, ſur ſemblable propoſition; de ſorte que S. A. S. en a uſé „de la même maniere à l'égard de ces deux voiſins. Il n'y a donc „que l'équité du Miniſtre Electoral de *Brandebourg*, qui ait à ſouf„frir de s'être en tout point écarté de la vérité, & ſur tout par raport à le pré„tenduë partialité du *Mecklenbourg* envers l'Armée *Suedoiſe*. Il eſt de plus auſſi „difficile à concevoir, qu'à prouver, que les diſpoſitions & les meſures du Duc puſ„ſent influer ſur les diſpoſitions militaires de l'Armée *Suedoiſe* contre les Etats du „Roi de *Pruſſe*; & l'Envoyé Electoral de ce Prince, n'a qu'à prendre le témoignage „de tout l'Empire, que les armes de la *Suede* n'ont d'autre but que le maintien de „la paix de *Weſtphalie*; c'eſt là tout ce que le Duc peut répondre à ce ſujet.

„Le cinquieme grief eſt, que le Duc s'eſt aſſocié avec un empreſſement marqué, „aux Etats, qui ſe ſont montrés diſpoſés à fournir contre S.M. *Pruſſienne* des Trou„pes & de l'argent; ceux qui trouveront, que cette expreſſion n'eſt pas convenable „à la dignité du ſujet, diront, que cela ſignifie, que le Duc a penſé avec la plus grande „partie de l'Empire, qu'il falloit avoir recours à tous les moyens preſcrits par les „conſtitutions, pour rétablir ſa tranquilité.

„C'eſt cependant (à ce qu'aſſure l'Envoyé de *Brandebourg*) ce que le Roi de „*Pruſſe* doit regarder comme une inimitié & une acte réel d'hoſtilité de la part de „S.A.S.; mais cet Envoyé ne s'eſt ſans doute pas ſouvenu, qu'au commencement de „ſon Memoire il a établi, que la liberté des ſuffrages des Etats, ſi cherement achet„tée, ne devoit, ni être genée, ni ſe laiſſer preſcrire deſpotiquement ce qu'elle devoit „dire. Le Duc ne doute point, que ce ne ſoit là en effet la véritable intention du „Roi de *Pruſſe*, S.A.S. la reſpecte; mais Elle eſt en même têms fachée, que l'En„voyé de S. M. la contrediſe ſi manifeſtement, & qu'il impute maintenant comme „Acte d'hoſtilité au Duc cette liberté de ſuffrage, qu'il a ſoutenuë dabord. S.A.S. „ne peut au reſte que ſe féliciter de s'être ſervie dans la criſe préſente de l'Empire „de la liberté de ſuffrage de la maniere, dont le Roi de *Pruſſe* a ſouvent declaré „qu'il vouloit la maintenir pour tous les Etats, Declaration, qui a été reiterée par „l'Envoyé de *Brandebourg* lui même, nommément dans ce dernier Mémoire.

„Ce Miniſtre ne peut donc manquer de ſentir, ou qu'il contredit manifeſtement „le Roi ſon Maitre, en regardant comme une Déclaration de guerre le ſuffrage, que „le *Mecklenbourg* a donné à la Diette, ou qu'il faut, qu'il regarde comme en„nemi tout l'Empire, qui a opiné comme le *Mecklenbourg*.

„Le Sixieme Grief, qui concerne les engagemens prétendus hoſtiles, que le

„*Mecklenbourg* a pris avec la *France*, paroît trop clairement fondé ſur de ſimples „conjectures de la part de l'Envoyé Electoral de *Brandebourg*, pour qu'il puiſſe „s'attendre à ce ſujet à une Juſtification dans les formes ; car quoique cet Envoyé „ait déclaré *hoſtiles* les liaiſons du Duc avec la *France*, comme ce qu'il appelle *hoſtile* „eſt ſans aucun fondement, il n'exige par conſéquent aucune juſtification.

„Le Duc avoue cependant avec plaiſir ici, mais uniquement par ſa haute con- „ſidération pour S.M. l'Empereur & pour la Diètte, que depuis ſon avenement à la „Régence, il a l'honneur d'avoir avec une Couronne, qui eſt dans la plus grande „intelligence avec LL. MM. I. & l'Empire, des Liaiſons conformes à la conſtitu- „tion du Corps Germanique & au Bien de ſa Maiſon; que ces liaiſons ſubſiſtent de- „puis longtems; mais qu'elles n'ont rien d'*hoſtile*, quoiqu'en puiſſe dire le Mémoire, „ſur de ſimples conjectures & ſans aucune preuve. S.A.S. reconnoit & avoue d'ail- „leurs volontiers, qu'Elle n'eſt ni aſſez puiſſante, ni aſſez portée à la guerre pour „aſſocier au ſyſteme, qu'Elle s'eſt fait d'une Régence tranquile & heureuſe, des ho- „ſtilités contre qui que ce ſoit.

„L'Envoyé Electoral de *Brandebourg* doit donc ſentir lui même, que ſon Mé- „moire ne peut faire aucun tort au Duc, qu'il eſt contraire à la Gloire & aux prin- „cipes du Roi ſon Maitre; qu'il y reconnoit, que c'eſt S.M. *Pruſſienne*, qui a rompu „la paix avec le *Mecklenbourg*, & que par là il ne fera ſans doute, que rendre la „Diètte plus attentive au ſort, qu'il a éprouvé.

„Au reſte S.A.S. n'empietera point ſur les droits de l'Empereur attaqués dans „ce memoire, & elle ſe gardera de preſcrire à la Diètte, ce qu'Elle doit faire pour „la réparation des dommages ſoufferts. On rendra indépendamment de cela dans „ces deux Tribunaux une juſtice au Duc & à l'Envoyé Electoral, & de plus les com- „ptes, que l'on donnera ſans tarder, juſtifieront de l'imputation, qu'on a groſſi les „objets quant aux dommages. On prie cependant M. l'Envoyé d'être perſuadé, que „le Duc ne perd point à ce que ſa façon de penſer ſoit connue de tout l'Empire, & „qu'il n'y a que la verité, qui faſſe honneur aux Princes & à ceux, qui les repré- „ſentent.

*A Schwerin le 4. Novembre 1758.*

*FIN* du Mémoire des Négocians Députés d'*Amſterdam*.

*Les Négocians ne ſauroient ſe diſpenſer de remettre ſous les yeux de V. A. R. la ferme reſolution que prit ci-devant feu S. A. le Prince d'*Orange*, ſon illuſtre Epoux, de très-Louable Mémoire, d'employer, s'il avoit plû au Ciel de prolonger ſes jours, tous les moyens poſſibles de faire refleurir dans ces Provinces le Commerce qui ſe fait par* Hambourg. *Ils s'empreſſent de recommander très-humblement à V.A.R. cette Branche de Commerce qui leur a couté de ſi fortes impoſitions pendant tant d'années, & dont ils ſeront en état de continuer le payement, lorsque par l'entremiſe de V. A. R. ils auront le bonheur de jouir à cet égard de ſon aſſiſtance & de la protection, auſſi néceſſaire que deſirée. A ce défaut, les Négocians ne peuvent qu'atteſter ſur leur parole d'honneur, que c'en eſt fait du Commerce de ces Provinces en général, & que nonobſtant leur zèle pour le bien-être de la République, leurs facultés ne leur permettront pas de fournir à des taxes beaucoup moins néceſſaires. A ces humbles ſupplications les Négocians joignent les vœux les plus ſinceres pour la proſpérité de la Maiſon de V.A.R., qu'ils requiérent en outre de vouloir bien conſerver leurs Droits, & leurs Libertès communes, achetées à ſi haut prix, & de les maintenir contre ceux qui cherchent à endommager la République.*